

Evènements

Elections régionales des dimanches 6 et 13 décembre

Bassanne à l'honneur ! Félicitations aux Bassannais et Bassannaises qui ont été remarqués à l'échelle nationale pour leur taux de participation à ces élections (80 %) ! Les équipes de TF1 se sont déplacées pour l'occasion dans notre village pour un petit reportage.

Noël à Bassanne les 5 et 12 décembre :

L'activité "décorations de Noël" a eu lieu le samedi 5 décembre suivie de l'implantation des décorations le samedi 12 décembre. Un goûter convivial a été offert à tous les habitants de Bassanne par Monsieur le Maire et son adjointe.



Les étrennes du vendredi 18 décembre :

Le conseil Municipal a réuni les employés de la commune le vendredi 18 décembre en soirée pour la remise des étrennes. Cet évènement a été pris en charge par Monsieur le Maire et son adjointe.

Comité des fêtes :

L'assemblée générale du comité des fêtes et d'animation a eu lieu le vendredi 29 janvier à 19 h dans la salle des fêtes.

Présentation des vœux :

Le maire a présenté ses vœux le vendredi 22 janvier en présence d'une belle assemblée.

Les conseillers municipaux remercient Richard Gauthier pour l'organisation du buffet et du verre de l'amitié !

Site internet :

Le site internet du village est accessible à l'adresse <http://www.bassanne.fr>. Il est en cours de mise à jour.

Directeur de la publication : R.Gauthier
Comité de rédaction : S.Michel, L.Elissagaray
Echo du mois de janvier 2016 tiré à 60 exemplaires

L'ECHO BASSANNAIS N°27

Janvier 2016

Les vœux du Maire

Chers Bassannais, chers Bassannaises,

En ce début d'année, il m'est particulièrement agréable de vous souhaiter au nom du conseil municipal, du personnel communal et en mon nom personnel une excellente année 2016, pleine de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

En cette période de vœux, je remercie l'ensemble des acteurs de notre territoire. Notre commune est un lien d'échanges, c'est bien là notre force. Ne négligeons pas ces liens qui nous unissent. Sachons utiliser cette richesse de proximité pour constituer un outil et dynamiser l'ensemble du tissu social et associatif de notre territoire.

Comme je vous le disais lors de mes précédents vœux, la communauté de commune du réolais en sud gironde prend une place importante lors de notre mandat. L'intérêt communautaire fut adopté au cours de l'année 2015.

La procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est lancée au 1er janvier de cette année. Le PLUI devra être finalisé au plus tard au 31 décembre 2019.

Je reste vigilant au respect et aux intérêts de notre commune au sein de l'intercommunalité.

Suite à la démission de Mr Bernard Castagnet du poste de président de la CDC, un nouveau bureau exécutif a été élu et Mr Francis Zaghet a pris la présidence de la Communauté des Communes du réolais en sud Gironde. Comme vous le savez, l'ensemble des collectivités de notre territoire traverse une période où les dotations et subventions régressent d'une année sur l'autre.

Le conseil municipal et moi-même devrions faire part d'une maîtrise ...



Pour contacter la Mairie

Horaires d'ouverture :
le mardi matin de 9h à 12h et le vendredi après-midi de 15h30 à 19h30.

Tél mairie : 05 56 71 06 36

Les vœux du Maire (suite)

... budgétaire exceptionnelle .

Quelques réalisations en 2015 : la phase 2 des trottoirs du bourg de Bassanne fut finalisée, l' ancienne mairie fut louée a l'association solid'avenir, l'étude pour l'accessibilité des ERP , qui concerne la mairie, l'église et le moulin de piis fut menée à bien .

L' investissement sur notre commune sera contenu cette année .

La première tranche des travaux pour l' accessibilité des ERP (établissement recevant du public) commencera au cours de cette année et pour une période de 3 ans. C'est l'état qui nous l' impose, je tenais à le préciser.

L' aménagement des archives en bureau va commencer dans le premier trimestre de cette année. L' équipe municipale sera mise à contribution et je l'en remercie, le but étant de faire des économies.

Les conteneurs de l'ussgetom vont être déplacés, afin de préserver le parking de la mairie car le camion qui effectue le ramassage l'abîme énormément. Le coût de la nouvelle plate-forme est pris en charge par l'ussgetom, l'accès est pris en charge par la mairie bénévolement.

Un point sur le lotissement " Les jardins de Mathilde " : 2 nouveaux permis de construire ont été acceptés, il reste une zone avec un potentiel d'environ 3 terrains .

Le recensement de notre commune va commencer en début de semaine prochaine, je souhaite un accueil chaleureux à notre agent recenseur.

Une dernière information : le 13 mars 2016 aura lieu le traditionnel repas organisé par la commune, en partenariat avec le CCAS. Nous vous attendons nombreuses et nombreux! Je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal qui malgré des perspectives difficiles travaille pour maintenir votre cadre de vie; ainsi que leurs conjoints qui font preuve de patience lors de leurs absences.

Je tiens également à remercier les employés communaux qui par leur travail permettent à notre commune de fonctionner et de vous offrir des services de qualité. Je n'oublie pas les associations de notre commune , qui on le sait sont l'âme d'un village.

Je suis très heureux que les enfants de notre commune participent de plus en plus nombreux à la vie communale . Je vous en remercie.

Chères Bassannaises et chers Bassannais sachez mon dévouement et mon attachement à votre commune, à ma commune. Je vous souhaite une nouvelle fois une excellente année 2016, pleine de bonheur et de santé !

Les évènements à venir

Recensement INSEE de la population :

Le recensement aura lieu du 21 janvier 2016 au 20 février 2016, avec cette année une priorité pour l'utilisation de l'internet.

L.ELISSAGARAY assurera la mission de coordonnateur communal.

Chantal MARRAUD DES GROTTES assurera la mission d'agent recenseur.

A quoi sert le recensement ?

Il permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Il en découle la participation de l'état au budget de la commune, le nombre d'élus au conseil, des informations permettant de mieux répondre aux besoins de la population.

Merci de réserver un bon accueil à notre agent recenseur !



Enquête public VNF :

Une enquête publique sera menée pendant 33 jours du lundi 25 janvier 2016 au vendredi 26 février 2016 inclus concernant le souhait des Voies Navigables de France Section Sud Ouest d'entreprendre des travaux de dragage du canal latéral de la Garonne en particulier sur notre commune. Un Registre d'Enquête sera disponible à la Mairie pour enregistrer vos éventuelles observations.